



CPBBW

Comité Provincial Bruxelles / Brabant Wallon



AMENDES & PERTES DE QUALIFICATION

Version mise à jour le : 13.01.22

Les joueurs suivants sont priés de régler les sommes dues **avant la date limite** sur le compte provincial, faute de quoi ils perdront leur qualification jusqu'à réception du paiement :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Motif	Montant de l'amende	Droits d'inscription	Total à payer	Date limite
09.01.22	CHAMP. VET. BBW	MERTENS JÉRÔME	BBW319	ABSENCE NON PREVENUE	25,00 €	0,00 €	25,00 €	27.01.22

Les joueurs suivants ont perdu leur qualification à la **date mentionnée**, et ce, jusqu'à réception du paiement :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Motif	Montant de l'amende	Droits d'inscription	Total à payer	Date de perte de qualification
08.03.20	LA HULPE - RIXENSART	ROZENBLUM SACHA (163675)	-	ABSENCE NON PREVENUE	25,00 €	8,00 €	33,00 €	26.03.20
27.09.20	PIRANHA	WYAM MARTIN (156835)	-	ABSENCE NON PREVENUE	25,00 €	6,00 €	31,00 €	22.10.20
31.10.21	RCTTA	SULEA PHILIPPE	BBW144	ABSENCE PREVENUE AVANT DEBUT SERIE	10,00 €	6,00 €	16,00 €	25.11.21

!!! PERTE DE QUALIFICATION = IMPOSSIBILITÉ DE DISPUTER UNE COMPETITION INDIVIDUELLE OU PAR ÉQUIPE !!!

N° compte CP :

BE50 2100 3624 5518

Pour toute question concernant ces amendes, veuillez prendre contact avec :

Didier Tourneur

Trésorier

didier.tourneur@skynet.be

+32 477 89 54 30

Présidence

Jean-Michel Mureau - Avenue Grand Peine, 11

B - 1428 - Lillois-Witterzée

GSM: 0499/18.03.88

Email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. - A.F. - CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander - Rue Audrey Hepburn, 10/7

B - 1090 - Jette

GSM: 0477/35.83.46

Email: nath.alexander14@gmail.com